



GRUPE MAURICE GARCIN

12 agences immobilières à votre service depuis 1938 !

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

Nos honoraires sont libres et fixés d'un commun accord entre les deux parties pour les fonds de commerces, pas de porte ainsi que les murs commerciaux et les terrains.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf si une convention est précisée dans le mandat.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 0 à 50 000€	5 000 € TTC
De 50 001 € à 100 000 €	7 000 € TTC
De 100 001 € à 150 000 €	8 % TTC
De 150 001 € à 300 000 €	7 % TTC
De 300 001 € à 500 000 €	6 % TTC
De 500 001 € à plus de 4 000 000 €	5 % TTC
Garage de 0 à 15 000 €	2 000 € TTC
Avis de valeur	568 € TTC
Tarif constructeurs	5 % TTC

Sarl R12

35, cours Aristide Briand-84100 ORANGE

Tel : 04.90.34.72.37

Au capital de 95000 € - RSC Avignon 819 257 049 – Siret : 819 257 049 00018

Carte professionnelle n°CPI 8401 2016 000 007 825 délivrée par la CCI Vaucluse

Garantie GALIAN ASSURANCES-89 Rue de la Boétie- 75008 Paris

Garantie financière au titre de l'activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce : 120 000 €